

Vous rêvez de lancer votre propre cabinet ?  
Je vous crée cette opportunité à partir de janvier 2025.  
Quels sont les avantages qui s'offrent à vous ?

Je cède mon cabinet créé en 1981 à TOUL (54).  
Le carnet de patients est déjà établi.  
La patientèle est fidèle et croissante.  
Le local est moderne d'une superficie de 100m<sup>2</sup> aux normes PMR et de plain-pied.  
De plus, il y a mon cabinet secondaire tenu une journée par semaine à 20kms qui ne demande qu'à se développer.  
Le matériel est récent et vous sera cédé.  
Si vous le souhaitez, un accompagnement peut se réaliser pour faciliter la transmission.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations et pour l'envoi de photos.  
Tél : 06 78 40 08 43